

La terminaison

des verbes en « -er » : « é » ou « er » ?

« É » ou « er » ? Quand nous parlons, nous ne pouvons pas entendre la différence entre ces deux terminaisons. Mais quand nous écrivons, cette distinction est très importante. Aujourd'hui, nous allons étudier les situations où nous devons utiliser le participe passé ou l'infinitif, avec une attention particulière aux verbes en « -er » !



De nombreux exemples de ces pages grammaire ont été pris dans le texte « 24 heures dans la vie de... », p. 10.

Niveau **A1** Les terminaisons au futur proche et au passé composé

À l'écrit, nous pouvons observer une première différence entre le futur proche et le passé composé.

- ▮ **Le futur proche se compose du verbe « aller » conjugué au présent + un verbe à l'infinitif. Cela signifie que le second verbe se termine en « -er » :**
Ils partent vers la zone où on **va commencer** à faire la récolte du jour.
- ▮ **Le passé composé se compose de l'auxiliaire « être » ou « avoir » au présent + un participe passé, le second verbe, qui se termine en « -é » :**
Il **est resté** une année à Toulouse.
- ▮ **Avec l'auxiliaire « être », le participe passé fonctionne de la même manière qu'un adjectif. L'accord au féminin et au pluriel est donc nécessaire :**
Quand Chloé et Laura **sont allées** en Bourgogne, elles **sont venues** me voir.

Niveau **A2** Les autres cas

Ce ne sont pas les seules situations où nous devons faire attention à cette différence.

- ▮ **Quand deux verbes se suivent (excepté après les auxiliaires « être » et « avoir »), le second verbe ne se conjugue pas, il est à l'infinitif et finit en « -er » :**
Le propriétaire décide où ils **doivent aller**.
Florentin **n'imagine** pas **rester** dans un bureau.
Il **faut** se **reposer**.

► **Après une préposition (à, de, pour, etc.), le verbe se termine aussi en « -er » :**

De nombreuses personnes vont dans les domaines viticoles **pour récolter** le vin.
C'est le moment **d'aller** dormir.

À l'opposé :

► **De la même manière que le passé composé, tous les temps composés se forment avec l'auxiliaire « être » ou « avoir » + un participe passé. Le second verbe finit en « -é ». Il faut également penser à faire l'accord du participe passé :**

Quand je suis arrivé, les vendangeurs **s'étaient préparés** pour travailler.

► **À la voix passive, qui se compose de l'auxiliaire « être » + un participe passé, le second verbe se termine en « -é » :**

Le propriétaire transporte la benne dans les caves, où le raisin **est trié**.

Niveau **B1** L'accord du participe passé

Nous avons vu qu'avec l'auxiliaire « avoir » le participe passé ne s'accorde pas. Il peut s'accorder avec le complément, si celui-ci est direct et qu'il est placé avant le verbe. Voici les deux situations principales :

► **Avec le pronom relatif QUE :**

C'est la manière **qu'il a trouvée** pour ne pas travailler dans un bureau.

► **Avec les pronoms compléments LE, LA, LES, qui remplacent des personnes ou des objets précis :**

Ces amis, il ne **les a pas rencontrés** depuis longtemps.

► **Avec le pronom EN même placé avant le verbe, le participe passé NE S'ACCORDE JAMAIS.**

Des vins de la région ? Il **en a goûté** d'excellents.

Bien le dire

Voici une petite technique que les Français utilisent quand ne savent pas s'il faut utiliser le participe passé ou l'infinitif : ils remplacent le verbe en « -er » par un verbe qui a une autre terminaison au participe passé, très souvent le verbe « prendre ».

Il **a passé** une année en Estonie **pour participer** au programme Erasmus.

→ Il **a pris** une année en Estonie **pour prendre** (un) programme Erasmus
(et pas « Il a prendre une année en Estonie pour pris un programme Erasmus »).

Même si cela paraît un peu compliqué, cette technique vous sera certainement très utile quand les conjugaisons en français vous sembleront plus naturelles !